



Le Conseil Municipal

Séance du 8 juin :

- ✓ **Programme de voirie 2015** : Le conseil lance une consultation pour la totalité du programme de voirie 2015 : chemin du Mesnil Gonfroy, chemin du Village au Franc, les Myosotis, trottoir de la Chaussée entre la rue aux moines et le chemin du Mont Cauvet.
- ✓ **Demande d'occupation du domaine public** : Dans le cadre de la réhabilitation de l'hôtel – restaurant en boulangerie, Anthony Michon sollicite la mairie pour créer une rampe d'accès handicapé en lieu et place de l'avancé. Cette rampe d'accès est indispensable pour l'obtention du permis de construire. Le conseil valide la demande à l'unanimité sans demande de redevance.
- ✓ **Acquisition de bancs publics** : Un certain nombre de bancs publics sont en mauvais état. Il a été décidé d'acquérir six bancs (1494 € HT) et deux bancelles (506 € HT). Ces bancelles seront installées à l'entrée de la salle des fêtes.
- ✓ **Modification du taux des taxes foncières sur le non bâti (TFNB)** : Suite à une erreur de la CBC concernant la TFNB pour 2015, le conseil vote un nouveau taux à 32.55% avec une incidence de moins 607 € sur le budget. Le taux initialement proposé par la CBC et voté au budget était de 32.77% alors qu'il ne pouvait pas dépasser 32.55%.
- ✓ **Transfert de compétence de l'éclairage public vers le SDEM** : Le SDEM50 a créé une délégation de compétence concernant l'éclairage public pour les deux domaines suivants : la maîtrise d'ouvrage des travaux d'investissement et l'exploitation et la maintenance des installations. Nous avons opté pour la formule la moins couteuse à 5 € par foyer lumineux et par an sans relampage. La commune compte environ 200 points lumineux.
- ✓ **Colorisation de la boucherie** : Le Conseil Municipal a examiné les différentes propositions parvenues en mairie pour la colorisation de la façade de la boucherie. L'entreprise Loquet de Gavray a été retenue pour un montant de 2219.89 € HT
- ✓ **Transfert de compétence de l'éclairage public vers le SDEM** : Le SDEM50 a créé une délégation de compétence concernant l'éclairage public pour les deux domaines suivants : la maîtrise d'ouvrage des travaux d'investissement et l'exploitation et la maintenance des installations. Nous avons opté pour la formule la moins couteuse à dire 5 € par foyer lumineux et par an sans relampage. La commune compte environ 200 points lumineux.

Informations générales :

- Le bilan financier de la braderie est positif, le bénéfice s'élève à 3345.05 €.
- Nous décidons de renouveler l'épaveuse broyeuse, l'entreprise Lebaudy nous a transmis un devis d'un montant de 9600€ HT.

Séance du 7 juillet :

- ✓ **Création d'un poste d'adjoint administratif de 1ère classe** : Mme Véronique PIERRE ayant été reçue à son concours d'adjoint administratif de 1^{ère} classe, le conseil décide de créer ce poste à compter du 1^{er} août 2015.
- ✓ **Rénovation de la MARPA** : Le bâtiment de la MARPA a été construit en 1989. La conception du bâtiment et les matériaux de l'époque ne sont plus en adéquation avec les normes de construction basse consommation. Après une première étude, la liste des travaux à effectuer a été établie : isolation extérieure des murs, remplacement des menuiseries extérieures, réfection du circuit électrique, changement du mode de chauffage et de production d'eau chaude. Le conseil autorise le maire à consulter différents cabinets d'architectes afin de connaître les coûts et conditions pour cette mission.

✓ **Programme de voirie** : Sur les 4 entreprises consultées, deux sociétés ont répondu à notre sollicitation : Colas et Eurovia. Concernant les Myosotis, les deux devis ne sont pas identiques sur les travaux à réaliser. Il est demandé à ces deux sociétés de refaire leurs devis pour le 17 juillet. Le marché sera alors attribué au moins disant. Les travaux seront réalisés à la rentrée.

✓ **Logements communaux rue des écoles** : Sur les 3 logements communaux de la rue des Ecoles, deux logements sont actuellement vacants. A vu de la difficulté de trouver de nouveaux locataires et après avoir examiné les loyers pratiqués dans la région pour des biens équivalents, le conseil décide de revoir à la baisse les prix des loyers des 2 F4 qui passent à 335 € / mois. Par souci d'équité, le loyer du F3 actuellement occupé par Mme Georgette HUREL est abaissé à 270 € / mois. Des travaux seront envisagés dans un des F4 en raison du mauvais état des fenêtres et de la toiture.

Zoom sur HAMBYE

1969-2014 : 45 ans du centre aéré, de l'APE à la CBC

Le centre aéré a été créé le 24 mars 1969 et géré pendant une trentaine d'années par "l'Association des Parents d'Élèves et centre aéré" de Hambye. La Communauté de Communes de Gavray a repris son fonctionnement le 1er janvier 2003 afin de permettre le maintien des activités de loisirs éducatifs sur le canton. Avec la fusion des communautés, le centre aéré est désormais géré depuis le 1er janvier 2014 par la Communauté du Bocage Coutançais.

La structure permet d'accueillir les enfants âgés de 3 à 14 ans et ce quel que soit leur lieu de résidence. L'objectif est de faire en sorte que le centre aéré soit au quotidien un lieu de confiance qui privilégie l'initiation, la créativité, la découverte, l'expérimentation et qui mette l'accent sur la qualité de l'accueil et le dialogue avec les enfants et leurs parents. La relation enfant-adulte établie doit permettre l'apprentissage de l'autonomie et l'épanouissement de l'enfant dans le respect de son désir de vacances.

Cette été de nombreuses activités sont proposées tels qu'une sortie au zoo de Cerza, au château de Fougère, à Cobac Parc, plage, luge d'été, mini-golf, parc de jeux Royal kids, piscine, mini moto, visite de la ferme de la pommeraie... De nombreuses autres activités sont proposés sur le centre aéré : activités bricolage, jardinage, manuelles et créatives, des activités art plastique, cour de cuisine, bibliothèque, baby jeux, jeux de raquettes, vélos...

Le centre aéré vous propose aussi de nombreux mini camps (équitation, mer, nature).

Il est situé sur le complexe sportif de la commune à côté de la micro-crèche et du stade municipal. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le blog du centre aéré : centreaerehambye.blogspot.com

Horaires d'ouverture :

- Pendant les périodes scolaires : Le mercredi de 7h30 à 18h30
- Pendant les vacances scolaires : tous les jours de 7h30 à 18h30. Possibilité de restauration le midi et de transport.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à vous rendre sur place (8 rue des Sports) ou à les contacter par téléphone au 02 33 50 81 55.

Agenda « Et si on sortait »

- Du 20 juillet au 21 août : exposition « Jouets et jeux d'autrefois » au Point I
- 13 août à 20 h place St-Evremond : Randonnée « Pages d'histoire de Saint-Denis-le-Gast »
- 20 août à 20 h place Jeanne Paisnel : Randonnée « Croyances et superstitions »

Retrouvez tous les événements sur le site www.hambye.fr



Les Associations

Association Tourisme et Loisirs de la Vallée de la Sienne

Créée en 1994, l'association a pour principal objectif la mise en valeur du patrimoine naturel, historique et culturel sur les communes de l'ancien canton de Gavray.

Des randonnées à thème : Guidées et commentées, ces sorties permettent de découvrir ce qui fait la richesse de notre terroir : plantes, paysages, architecture, traditions... Ces randonnées sur des parcours de 4 à 8 km sont accessibles au plus grand nombre. Actuellement, c'est plus de 60 thèmes différents qui ont été proposés.

Des expositions : L'association, qui a créé et gère le Point I de Hambye depuis 20 ans, propose chaque année une exposition sur un thème nouveau. Pour la saison estivale 2015, le sujet est « jouets et jeux d'autrefois ». C'est l'occasion de retracer leurs évolutions sur une période s'étendant de 1920 à 1970. Nous espérons que les objets et documents présentés permettront, aux nombreux visiteurs, d'évoquer des souvenirs, de faciliter des échanges intergénérationnels et aussi, peut-être, de rêver...

L'association a besoin de nouveaux bénévoles, alors n'hésitez pas à nous rejoindre

Bisson Jean-Claude



Contacts :

Président - Jean-Claude BISSON :
02 33 50 44 22

Secrétaire - Jacques MOREL :
02 33 91 84 33